Conseil des droits de l’homme

33e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Qatar**

Genève, le 15 mai 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse félicite le Qatar pour ses efforts en matière de protection juridique des droits des travailleurs migrants visant à abolir le système de *Kafala*. Elle estime la collaboration avec le Qatar et lui **recommande de poursuivre ses efforts pour atteindre la cible 8.7 de l’Agenda 2030, notamment en abolissant le *certificat de non-objection* pour tous les travailleurs migrants, en supprimant complètement l’obligation d’obtenir des permis de sortie du territoire et en ratifiant la Convention 189 de l’O.I.T.**

De plus, la **Suisse recommande au Qatar de garantir les libertés d’expression, de la presse ainsi que de religion et croyance, notamment en assurant l’indépendance de la justice.**

Enfin, la Suisse réitère sa **recommandation au Qatar de prendre toutes les mesures nécessaires afin de modifier les lois nationales discriminatoires à l’encontre des femmes, ainsi que de garantir un système permettant l’accès à la justice pour toutes les victimes de violence et la poursuite des auteurs de ces crimes.**

Je vous remercie.